Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le 03/06/2026
ID : 074-200011773-20260602-D_2026_0103-AU

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE LES VOIRONS – AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA - 74100 ANNEMASSE

OBJET :

RENOUVELLEMENT CONTRAT DE MAINTENANCE POUR LICENCES ELEC'VIEW - TRACE SOFTWARE

D_2026_0103

DECISION DU PRESIDENT

Vu la délibération du conseil communautaire du 15 avril 2026 n°CC_2026_0038 mettant à jour les délégations de pouvoirs du conseil au profit du bureau et du président, et notamment le(s) paragraphe(s) P-28 de son annexe ;

Les Directions de l'Eau et de l'Assainissement d'Annemasse Agglo utilisent la solution de Conception Assistée par Ordinateur (CAO) ELEC'VIEW, éditée et commercialisée par la société TRACE SOFTWARE INTERNATIONAL, sise Parc Eco Normandie, 76430 Saint-Romain-de-Colbosc, France.

Cette solution permet la conception de schémas électriques, hydrauliques, pneumatiques ou d'instrumentation. Annemasse Agglo dispose de trois licences ELEC'VIEW, pour lesquelles un contrat de mise à jour et d'assistance est nécessaire afin de garantir la continuité de service, comprenant l'assistance aux utilisateurs, la maintenance corrective ainsi que les mises à jour liées à l'évolution de la solution.

Dans un souci de continuité du service, il est proposé de renouveler le contrat de maintenance et d'assistance relatif aux licences ELEC'VIEW auprès de la société TRACE SOFTWARE INTERNATIONAL.
Le montant annuel de ce contrat, applicable à compter de juin 2026, s'élève à 731,33 € HT, soit 877,60 € TTC.
Ce montant sera révisé chaque année en fonction de l'évolution de l'indice SYNTEC, conformément aux modalités prévues au contrat. Le contrat est conclu pour une durée initiale d'un an à compter du 15 juin 2026. Il sera reconduit tacitement par périodes successives d'un an, dans la limite d'une durée totale maximale de trois ans.

Le Président DÉCIDE :

DE RENOUVELER le contrat de maintenance et d'assistance des licences ELEC'VIEW auprès de la société TRACE SOFTWARE INTERNATIONAL dans les conditions exposées ci-dessus ;

DE SIGNER lui-même ou son représentant tout document relatif à la présente décision ;

D'IMPUTER les dépenses en résultant aux crédits ouverts à cet effet au budget de l'assainissement, exercice 2026 et suivants, à l'article 6156, antenne RU.

Signé électroniquement par : Gabriel DOUBLET
Date de signature : 02/06/2026
Qualité : Agglo - Presidence

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le 03/06/2026
ID : 074-200011773-20260602-D_2026_0103-AU

CONTRAT DE SERVICES TRACE SOFTWARE

Numéro de contrat : AE072301910

Niveau : Silver

Document à retourner complété et signé par :
E-mail scanné à : commercial@trace-software.com **ou par courrier à l'adresse suivante :**
Trace Software International, Parc Éco-Normandie 76430 Saint-Romain-de-Colbosc – France

Date de création : 06/07/2023
Reconduction : Avis d'échéance

Revendeur du contrat : Trace Software International
Gestion du contrat assurée par : Trace Software International

Adresse de facturation pour reconduction du contrat	Correspondant Administratif
ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION 11 Avenue Émile Zola BP 225 74105 ANNEMASSE CEDEX FRANCE	**Nom/Prénom :** Célia BOTTOLIER-CURTET **Email :** Celia.BOTTOLLIER-CURTET@annemasse-agglo.fr **Tél. :** 04 50 87 83 00 **Fax :**

Echéances :

Date	Montant HT
du 15/06/2026 au 14/06/2027	731,33
du 15/06/2027 au 14/06/2028	731,33 + révision prix selon indice Syntec
du 15/06/2028 au 14/06/2029	731,33 + révision prix selon indice Syntec

Logiciel	Description	Nom/Prénom	Email	Tél.
ELEC'VIEW	ALG123071E6A2325 - Licence ELEC'VIEW	Benoit DONCQUE	benoit.doncque@annemasse-agglo.fr	04 50 87 83 00

☐ Le signataire affirme avoir pris connaissance des Conditions Générales du Contrat de Services Trace Software International ci-jointes et en accepter les termes (merci de cocher la case).

Date :
Signature :